

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(1\)](#)[Item Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 22 janvier 1879](#)

Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 22 janvier 1879

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#) est destinataire de cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 janvier 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)

Lieu de destination6, avenue du Bel-air, Saint-Mandé (Val-de-Marne)

Description

RésuméLettre expliquant les raisons du refus à la demande d'admission de Madame Brullé au Famillistère.

NotesL'index mentionne l'adresse : « 6 avenue du Bel air à Saint-Mandé Seine ».

Mots-clés

[Famillistère](#)

Personnes citées

- [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Adèle Augustine (1819-1897)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

BiographieFille du graveur géographe Pierre-Antoine Tardieu (1784-1869) et d'Eugénie Debonnaire, née en 1819 à Paris et décédée en 1897 à Paris. Elle épouse en 1843 l'éditeur de musique fouriériste Alexandre Brullé (1814-1891). Le couple se trouve à Bruxelles au cours des années 1850 et travaille pour Godin qui installe en 1857 à Forest puis à Laeken une succursale de la manufacture de Guise. Adèle Augustine Brullé s'occupe de la comptabilité de l'usine. Elle accueille Marie Moret envoyée en pensionnat à Bruxelles en 1856-1860. Alexandre Brullé met fin à ses fonctions de directeur de l'usine de Laeken le 13 mars 1863. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Adèle Augustine Brullé entretient une correspondance avec Marie Moret. Elle est abonnée à Saint-Mandé (Val-de-Marne) au journal du Famillistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Elle vit chez sa soeur cadette Céline Beauvisage à partir d'avril 1891 au 11, rue de l'Estrapade à Paris, où elle décède le 10 avril 1897.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)

Collation2 p. (196r, 197v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

notre famille fera pour
vous et sera de nouveau
inquiète à votre égard
tant que je ne saurai
pas comment vous venir
en votre arrangement.

Je vous embrasse de
tout mon cœur et
salue cordialement M.
Boullé.

Notre amie Françoise

Mme. Boullé

Familistère, Guise
22 Janvier 1879

Chère Madame,

Je suis bien peinée des
difficultés qui se lèvent de
nouveau pour vous et
j'aurais voulu avoir à
vous envoyer une autre
réponse que celle-ci jointe,
concernant votre demande
d'admission au Familistère.
M. Godein vous dit les
deux raisons principales :
manque d'emploi et dispo-
sition statutaire qui s'op-
posent à la réalisation de
votre désir. Quand j'ajou-
terais que des propositions
analogues à la votre ont
déjà été faites le même est

cela ne rendrait pas la situation moins pénible et ne pourrait que vous indiquer la nécessité pour le Ministère de se maintenir dans les conditions les plus propres à sa viabilité.

Ce que vous me dites de votre petit neveu de là mais me donne à penser que vous allez peut-être trouver dans les soins à donner à cet enfant un moyen de ressources.

Je serais bien heureuse de vous voir hors de ces embarras et installée à Paris, par exemple, auprès de madame, notre sœur

et de son fils, vous consacrant au soin de cet enfant. Si vous devez abandonner le climat de la Couronne, le séjour de Paris vous serait bien moins pénible à supporter que celui de notre froide et humide région. C'est là une considération qui n'est peut-être pas grave, si les circonstances eussent été, sous les autres rapports, plus favorables à notre projet.

Je suis toute dévolée de notre impuissance, chère madame, et presque incapable de vous parler d'autre chose. Je me demande ce que vous allez faire, ce que